



Journal 2ème trimestre 2022



Les Associations danger ou apport incontournable à la démocratie ?

Le 31/12/2021, le ministre de l'intérieur, Mr DARMANIN, prenait un décret contrevenant à la liberté associative. Celui-ci prévu par la loi confortant les principes de la République, autrement appelée loi contre le séparatisme, consacre la mise en place du Contrat d'Engagement Républicain s'appliquant de fait aux associations bénéficiant de subventions ou/et de locaux permanents ou ponctuellement mis à disposition par les collectivités locales.

LSR21 est donc soumis de fait aux règles et exigences de ce Contrat d'Engagement Républicain.

Ce « contrat » organise, au mépris de la liberté associative, une surveillance généralisée des associations. En effet, les élus locaux ne devront plus seulement apprécier le projet présenté par une association pour décider ou non de la soutenir, mais devraient mettre en place un contrôle général de son organisation, du comportement de ses membres (quid de la liberté de s'exprimer et de manifester ?) ou de ses actions de plaidoyer.

C'est un véritable acte de défiance envers toutes les associations au moment même où leur engagement est essentiel pour l'exercice de la citoyenneté.

Avec les dispositifs législatifs existants, il est tout à fait possible de lutter contre les dérives et comportements sectaires ou intégristes sans porter atteinte aux libertés de toutes et tous, à la libre expression et à l'engagement citoyen.

De sérieuses réserves ont été émises à l'égard de ce « contrat » par la Défenseure des Droits, le Haut Conseil à la Vie Associative, la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme.

Le Mouvement Associatif, tout en informant les élus et leur demandant de rendre ce « contrat » sans effet, engage des recours devant le Conseil d'Etat contre ce décret scélérat, en pointant les inadmissibles atteintes aux libertés d'expression et d'association, la disproportion du mécanisme de responsabilité collective pesant sur les dirigeants, salariés, membres et bénévoles des associations, et l'inconstitutionnalité des nouveaux dispositifs d'agrément prévu.

La période est déjà difficile pour une grande partie de la population et les actions de Solidarités sont plus que nécessaires. C'est pourquoi LSR21 soutiendra l'ensemble des actions et initiatives prises sur ce sujet par le mouvement associatif...

Alors que la pandémie est encore présente, qu'une guerre dramatique se déroule aux portes de l'Europe, que la planète va mal, le climat est de plus en plus anxiogène pour la population et notamment pour les retraités et personnes âgées.

Par ses activités, à son échelle, LSR21, sur la base de ses valeurs de Paix, d'ouverture à l'autre, de Solidarité, d'entraide entend redonner « un peu de soleil » dans le cœur et la vie de ses adhérents.

218 adhérents présents ou représentés qui ont contribué à la bonne tenue et à la forte participation lors de notre Assemblée Générale du 03 Mars dernier ont démontré la vitalité d'LSR21 ce qui malheureusement n'est pas le cas pour nombre d'associations. Au nom du Conseil d'Administration je tenais à vous en remercier toutes et tous et principalement tous les bénévoles qui s'impliquent dans la vie de notre association. Ainsi vous démontrez que nous ne sommes pas une association de « consommateurs » mais bien une association « pas comme les autres » qui valorise la Solidarité et s'implique dans les luttes et combats pour le bien être des retraités et personnes âgées.

Nous le démontrerons le 24 mars prochain en étant présents à la manifestation organisée par le groupe des neuf organisations syndicales et associatives de retraités.

Nous entrons dans une période démocratique rythmée par les élections présidentielle et législative.

En faisant le bilan du quinquennat qui se termine, nous ne pouvons pas dire que les retraités et personnes âgées ont été bien traités. Les promesses du candidat MACRON envers les retraités, quand elles se sont concrétisées, n'ont accouché que de « petites souris ». Pour ne prendre que cet exemple emblématique de la politique menée, n'oublions pas comment les résidents des EHPAD ont été ignorés dans les statistiques au début de la pandémie afin d'en dissimuler les réalités de la vie et des décès aux yeux du grand public. Pourtant la loi Grand Age devait apporter des réponses concrètes avec les moyens financiers nécessaires en particulier sur les réalités de vie dans les EHPAD

Au cours de ces cinq dernières années, le fossé entre « riches » et « pauvres » n'a cessé de se creuser et les divisions dans la société de s'accroître. Où est le Président rassembleur dépassant les clivages politiques ?

Une nouvelle fois, les questions sécuritaires, exacerbées par la guerre en Ukraine et la crainte de son élargissement à d'autres pays européens dominent les débats éclipsant les préoccupations sur le pouvoir d'achat, l'emploi et la santé.

Cette situation permet ainsi aux principaux candidats de ne pas dévoiler ou très discrètement leurs véritables intentions sur ces sujets.

A l'heure où ses lignes sont écrites, le candidat MACRON semble malgré tout le mieux placé pour se succéder à lui-même.

Cela doit nous renforcer dans notre détermination à aller voter afin de ne pas laisser l'abstention s'installer comme arbitre des élections et pour faire entendre notre voix.

N'oublions pas que c'est à l'Assemblée Nationale que sont votées les lois de notre République. Saisissons nous de cette élection législative pour exprimer nos besoins et propositions en apportant nos suffrages aux candidats qui les incarnent le mieux.

A l'issue de ces élections verra-t-on les forces vives se mobiliser pour un troisième tour social ?

En tout état de cause LSR21 y contribuera et y participera !

**Le Président
P. Bertrand**



LOISIRS ET SOLIDARITE DES RETRAITES

7 place Jacques Prévert 21000 – Dijon

03.80.30.49.14. @ lsr21@orange.fr Site www.lsr21.org Permanences : lundi de 14h à 17h



Composition du Conseil d'administration élu à l'AG 2022 34 membres (17 femmes et 16 hommes)

Bailly Martine	Genoud Pierre	Séchaud Françoise
Berthenet Gérard	Gueth Paul	Sirdey Bernard
Bertrand Isabelle	Huard Brigitte	Tourne Françoise
Bertrand Pierre	Lauthelier Christiane	Truchot-Dessolle Christine
Buisson Jean-Claude	Le Douaron Alain	Verset Moingeon Christiane
Burger Jean-Marc	Le Douaron Annick	
Charbonnier Marie-Claude	Leprêtre Patricia	Commission de Contrôle et vérification des comptes (3 membres)
Chaudat Yves	Loichot Michel	
Chevriaux Dominique	Longet Christian	
Cuillier Colette	Madajewski Jean-François	
Diot Dany	Morizot Alain	Mollo-Gene Monique
Forest Bruno	Neveu Marc	Salaün Jean-Louis
Gailliard Aleth	Salaün Marlène	Vieillard Gisèle
Gauthey Hervé	Saunois Sylviane	

Pierre Bertrand a été élu Président de LSR21



Une assemblée générale de 218 adhérents
présents ou représentés



Le Conseil d'Administration élu à l'assemblée générale
du 3 Mars 2022

12ème Assemblée Générale de la Fédération



Tous les 3 ans, notre fédération organise une Assemblée Générale à laquelle participent des délégués issus de toutes les associations LSR. Elle devait se dérouler en 2021 et suite à la pandémie se déroulera en mai 2022

Tous les 3 ans, avant le déroulement de cette A.G., il est organisé une souscription nationale dotée de plusieurs lots.

Il n'y aura qu'un tirage fédéral, qui se fera au cours de l'AG. Il y aura de nombreux lots, un séjour pour 2 personnes à l'étranger et de nombreux séjours dans des villages vacances vous sont offerts par nos partenaires du tourisme social, Touristra, AEC, Cap Vacances, etc. Le produit de cette souscription sert à financer en partie les frais d'organisation de cette A.G.

Le prix d'un billet est de 2€. Celui du carnet est de 10€

La moitié des sommes recueillies revient à notre association LSR21 et permettra de financer en partie les frais de déplacements de vos délégué(e)s LSR21 qui nous représenteront à cette A.G.

Merci de faire bon accueil à cette souscription

La cotisation 2022 est portée à 26€.

5€50 pour l'abonnement au journal Présence pour celles et ceux qui souhaitent l'abonnement.

Vous pouvez adresser vos chèques à l'association

Soit aux permanences des lundis après-midi,

Soit par la poste : LSR21, 7 place Jacques Prévert, 21000 DIJON.



**Les ateliers continuent de fonctionner tant à LSR21 que sur l'antenne AMC.
Se reporter au journal des activités de Janvier**

Site Internet

Globalement bon nombre des adhérents qui possèdent une adresse électronique se sont connectés sur le site pour consulter le programme des activités. Surtout, les adhérents commencent à s'inscrire directement aux activités, ce qui permet de savoir très vite combien de personnes sont inscrites.

Rappelons ici la procédure qui est extrêmement simple.

Après vous être connecté sur le site, choisissez « Activités à venir », et sélectionnez l'activité qui vous intéresse. Cette activité apparaît sur votre écran, avec en bas un bouton « Envoyer ma demande d'inscription » sur lequel il suffit de cliquer (éventuellement en choisissant plus d'une place). Vous recevez immédiatement un premier mail indiquant que votre demande est prise en compte. Dès que le responsable de l'activité aura validé votre demande (en fonction de votre règlement si l'activité est payante, du nombre de places si celles-ci sont limitées etc.) vous recevrez un mail de confirmation. Cette procédure est un gain de temps important pour les responsables d'activité.

Merci de les aider en vous inscrivant vous-mêmes.



Rappel des dispositions importantes adoptées à l'unanimité du Conseil d'administration en cas de désistement après inscription à une activité

Devant le succès rencontré par de nombreuses activités et/ ou voyages/séjours nous sommes dans l'obligation de mettre en place quelques règles contraignantes afin de ne pas trop générer d'insatisfactions et de mécontentement et ce dans l'intérêt de l'association certes mais surtout et avant tout de l'ensemble des adhérents. C'est pourquoi le Conseil d'administration en sa séance du 24/06/2019 a décidé :

De ne considérer comme effective qu'une inscription à telle ou telle activité y compris voyage ou séjour qu'après règlement de tout ou partie (acompte) de celle ou celui-ci.

Dans l'attente de ce paiement l'inscrit (e) sera en liste d'attente.

De mettre en place un système visant à pallier les désistements après inscription ayant entraîné une dépense de l'association .

Celui-ci se décline comme suit :

- désistement plus de 30 jours avant l'activité : **retenue des seuls frais administratifs engendrés**
- désistement de 29 à 15 jours avant l'activité : **retenue de 25 %**
- désistement de 14 à 3 jours avant l'activité : **retenue de 75 %**
- désistement à moins de 3 jours avant l'activité : **retenue de 100 %**

Bien entendu sont exclues de ces pénalités les personnes munies d'un certificat médical justifiant la non participation à l'activité ou au voyage/séjour. Nous sommes conscients des difficultés que pourrait entraîner un tel dispositif aussi l'application de celui-ci sera examinée avec l'esprit de solidarité qui caractérise LSR21.

Ces dispositions sont applicables à compter 1er août 2019





Le Vendredi 18 mars

Vélo plaisir

RDV à 9h00 précises parking ASPTT St-Apollinaire 24 rue F.Mitterand à St Apollinaire

Départ du circuit, Environ 43 Kms

Le « vélo plaisir » reprend la route en 2022, toujours dans sa formule « balade et découverte du patrimoine ». L'année 2021 a été perturbée par la Covid 19, souhaitons que 2022 se présente sous de meilleurs auspices.

Nous espérons accueillir beaucoup de nouveaux. Les sorties se déroulent un vendredi par mois et sur la journée avec repas tiré du sac. Les distances se situent entre 40 et 50 Km, sur de petites routes, pistes cyclables de préférence et à allure tranquille. Prenez éventuellement vos appareils photos. Cycles utilisables : vélo de route et VTT.

Quelques recommandations pour les sorties : pensez à prendre à boire, des barres de céréales, fruits secs, pâtes de fruits, etc. Si vous possédez un casque, prenez-le. Selon les vélos, du matériel pour réparer les crevaisons éventuelles (chambres à air, rustines, colle, pompe, etc. En bref, tout ce qui peut être utile pour rendre une sortie cyclo la plus agréable possible et dans les meilleures conditions. Alors à bientôt, nombreux et avec vos vélos.

Contact Jean Belin ou site Internet

Le Samedi 19 Mars

Tarot-Belote

6€

Salle Prévart 14h

Contact Colette Cuillier ou site Internet



Samedi 19 mars

Igor Stravinsky. Les Siècles

20€

Auditorium à 20h00

Dirigé par François Xavier Roth.

3 œuvres : l'Oiseau de feu. Concerto pour violon. Le Sacre du Printemps. 10 places retenues.

Contact Jean Louis Salaün ou site Internet

Le Samedi 26 Mars

Loto

Salle Prévart 14h

Contact Colette Cuillier ou site Internet



Le Jeudi 31 mars

« Vins d'ailleurs »

Participation 5€

Salle Prévart 14h

Conférence de Marc Neveu

Avec dégustations. Puisque les voyages à l'étranger sont compromis, si on se dépayse gustativement ? Quelques cépages qui nous changeront du pinot et du chardonnay, quelques terroirs non franchouillards ... et hop, le tour est joué.

Foin du chauvinisme ! Ouvrons nos papilles à l'international

Attention! changement de date

Contact Françoise Tourne ou site Internet

TABLEAU BSV 2022 - Mis à jour le 04/03/2022

	Lieux	Partenaire	Places	Date	Associations / Départements	Date limite d'inscription	Responsable séjour	Accompagnants	Membre du bureau	Estimation par séjour	Inscriptions sur liste d'attente
1	Valson la Romaine (84)	LEO LAGRANGE	20	23/04 au 30/04	12 44 91 92 93 94 95 Fédération	25/03/2022	S. Quilichini 06 63 35 57 19			5	
2	Luz St Sauveur (65)	CEVEO	50	06/05 au 13/05	Séjour réservé aux randonneurs : Fédération	08/04/2022	C. Constant 06 87 92 57 04			50	
3	Samoëns (74)	AEC	25	08/05 au 15/05	30 34 11 69 75 77 78 Fédération	08/04/2022	C.Coupe 06 17 99 81 02			21	
4	Ile d'Oleron (17)	ULVF	50	09/05 au 16/05	04 06 13 62 83 84 Fédération	08/04/2022	D. Salou 06 85 10 39 97	S. Leon ?	C. Constant	30	
5	St Pierre la mer (11)	MILEADE	50	21/05 au 28/05	22 29 35 56 64 65 Fédération	22/04/2022	A. Ganz 06 70 94 82 71			21	
6	Barcarès (66)	VVF	40	04/06 au 11/06	46 47 49 53 72 85 Fédération	06/05/2022	R. Crambes 06 74 27 48 57	R. Bedouet		32	
7	Ramatuelle (83)	TOURISTRA	50	11/06 au 18/06	08 88 90 48 66 81 19 Fédération	13/05/2022	S. Quilichini 06 63 35 57 19			50	3
8	Digne (04)	Vacances au soleil	50	11/06 au 18/06	31 32 33 36 38 39 40 Fédération	13/05/2022	C.Coupe 06 17 99 81 02			22	
9	Longeville (85)	AZUREVA	50	12/06 au 19/06	07 26 18 37 41 45 10 Fédération	13/05/2022	A. Ganz 06 70 94 82 71			27	
10	Barcarès 2 (66)	VVF	40	18/06 au 25/06	03 21 58 70 71 89 Fédération	20/05/2022	R. Crambes 06 74 27 48 57			40	
11	Argeles sur mer (66)	AZUREVA	50	19/06 au 26/06	09 86 87 63 43 61 27 28 79 Fédération	20/05/2022	M. Moppon 06 64 24 13 28	A. Doguet ?		20	
12	Trebeurden (22)	CCAS	50	04/09 au 11/09	Fédération	05/08/2022	S. Quilichini 06 63 35 57 19	J.-L. Chosson	M-F. Leconte	50	3
13	La Palmyre (17)	TOURISTRA	50	10/09 au 17/09	01 02 05 51 59 60 62 60 Fédération	12/08/2022	M. Moppon 06 64 24 13 28	M. Moppon ?		38	
14	Kaysenberg (68)	CCAS	40	18/09 au 25/09	Fédération	19/08/2022	P. Delorme 06 42 46 40 04 P. Morel 06 81 51 91 97			40	3
15	Fleury (11)	ULVF	50	08/10 au 15/10	14 15 16 17 18 52 54 55 57 73 74 76 Fédération	09/09/2022	D. Salou 06 85 10 39 97	J. Escotte	J. Escotte ?	50	5
16	Les Issambres (83)	MILEADE	50	15/10 au 22/10	23 24 25 42 Fédération	16/09/2022	P. Delorme 06 42 46 40 04			50	4
									Total	546	18

Tarif du séjour 260€

Sylviane et Marlène proposent de vous rencontrer pour les inscriptions le mercredi 23 mars de 14h30 à 17h à Prévart.

Afin de faciliter le remplissage des séjours de printemps, ces derniers sont désormais tous ouverts à la Fédération. Pour les prochaines inscriptions, n'hésitez pas à choisir des séjours où le nombre de participants est moindre. Pour les mêmes raisons, le séjour BSV à Samoëns (du 08 au 15 mai) est à présent limité à 25 places. Il resterait 4 places.

Nombre de parts fiscales	Plafonds du RFR en €
1	21 600
1,5	27 000
2	32 400
2,5	37 800
3	43 200
3,5	48 600
4	54 000
4,5	59 400
5	64 800

Le Vendredi 1er Avril**Au Parvis St Jean 18h30****Pour autrui,****12€****Mise en scène par Pauline Bureau.**

Les thématiques liées à la condition des femmes traversent l'œuvre théâtrale de Pauline Bureau : Cette fois elle interroge la maternité et la parentalité, en racontant le parcours d'Alexandre et de Liz, infertile à la suite d'un cancer de l'utérus. Ils décident de faire appel à une mère porteuse en Amérique du Nord : Rose. Qu'est-ce qu'être mère aujourd'hui ? De quelle mère relève la filiation ? De la mère porteuse ou de la mère d'intention, celle qui désire et élève l'enfant ?

Elle met sa dramaturgie du réel, légère et profonde, au service d'une réflexion sensible sur un sujet de société tabou : la « GPA », Gestation Pour Autrui, interdite en France.

15 places de réservations

Contact Max Genoud ou site Internet**Le Jeudi 7 avril****Sortie à St-Sauveur-en-Puisaye et château de Guédelon****Tarifs 68€****Sortie en bus****Il reste quelques places disponibles**

Visite guidée du Musée Colette Repas dans un restaurant

Après-midi visite du Château de Guédelon

Au cœur de la Puisaye, dans l'Yonne, en Bourgogne, une cinquantaine d'ouvriers relèvent un défi hors-norme : construire aujourd'hui un château fort selon les techniques et avec les matériaux utilisés au Moyen Âge.

7h00 Palais des sports, 7h15 place Wilson, 7h35 Bourroches arrêt à Bierre les Semur **Contact Colette Cuillier ou site Internet****Le Vendredi 15 Avril****« Vélo plaisir »****Stade des Bourroches pour un départ à 8h30 précises****Départ du circuit, Nuits St Georges**

Prenez éventuellement vos appareils photos. Cycles utilisables : vélo de route et VTT.

Quelques recommandations pour les sorties : pensez à prendre à boire, des barres de céréales, fruits secs, pâtes de fruits, etc. Si vous possédez un casque, prenez-le. Selon les vélos, du matériel pour réparer les crevaisons éventuelles (chambres à air, rustines, colle, pompe, etc. En bref, tout ce qui peut être utile pour rendre une sortie cyclo la plus agréable possible et dans les meilleures conditions. Alors à bientôt, nombreux et avec vos vélos !

Contact Jean Belin ou site Internet**Le Samedi 16 Avril****Salle Prévert 14h****Tarot-Belote****6€****Contact Colette Cuillier ou site Internet****Le Vendredi 29 avril****Boucle de l'Argentalet dans le Morvan près de Saulieu**

Cette balade chemine dans la forêt domaniale où se côtoient feuillus majestueux et plantation de jeunes résineux. Vous emprunterez une portion de l'ancienne voie romaine qui relie les sites historiques de Bibracte et d'Alésia. Collation sortie du sac en fin de promenade d'environ 6 km. Rendez-vous et covoiturage à préciser.

Inscription avant le mercredi 27 avril dès à présent auprès de Mauricette Joyeux 03 80 92 20 84**AMC****Le Samedi 30 Avril****Salle Prévert 14h****Loto****Contact Colette Cuillier ou site Internet**

Avec L'UAICF Dijon (Union Artistique et intellectuelle des Cheminots Français) et LSR21 Cultivez vos passions

L'UAICF Dijon (Union Artistique et intellectuelle des Cheminots Français) et LSR21 Dijon (Loisirs et Solidarité des Retraités) développent des activités de proximité et de solidarité en matière de loisirs et de culture permettant l'accès du plus grand nombre à la connaissance, aux vacances, à la culture et aux loisirs.

Les deux associations sont reconnues par le CASI Dijon (ancien Comité d'Etablissement Régional (CER) SNCF de Dijon.)

Les associations UAICF de Dijon et LSR21 Dijon décident d'initier des complémentarités au service d'une meilleure reconnaissance par la société des valeurs communes qu'elles portent, en s'inscrivant dans un partenariat d'engagement réciproque.

Dans les faits, il s'agit de mettre en commun des actions au bénéfice de leurs membres ou ressortissants respectifs.

Elles proposent que vive et se développe l'accès à toutes les formes de culture, vecteurs d'émancipation sociale ; de mettre en synergie des identités et des activités originales,

complémentaires et surtout mutuellement enrichissantes.

La force première de ce partenariat est la capacité à faire ensemble.

Un partage qui est lui-même une nouvelle source de joie, une communauté naissante, porteuse de force, d'outils, d'énergie pour travailler et vivre ensemble.

Pour de faire, il est convenu ce qui suit :

Les ressortissants de l'UAICF peuvent accéder à toutes les activités de l'association LSR21 Dijon, moyennant l'acquiescement de la cotisation fédérale.

Les ressortissants de LSR21 Dijon peuvent accéder aux activités de généalogie, d'astronomie, d'informatique, théâtre, arts graphique et manuels en acquiesçant l'adhésion propre à chaque section d'activités

N'hésitez pas!!

**Profitez de la complémentarité de nos 2 associations.
Informations à nos permanences**



Le 1^{er}-Mai est une journée qui unit internationalement les travailleurs et travailleuses avec leurs organisations syndicales. Le progrès des droits sociaux et des garanties collectives est conditionné à ce que tous les peuples puissent vivre en paix et disposent des libertés individuelles et collectives indispensables à leur développement.

Le 13 mai 2022

« Modélisme ferroviaire » en partenariat avec l'UAICF

de 10h à 17h (visites toutes les heures, sur inscription) Au local de l'association, 11, chemin des carrières Bacquin à Dijon



Chemin donnant sur la rue des Perrières Parking Bd de l'Ouest ou Bus L3 ou B12

La section UAICF modélisme a été créée au cours de l'année 1965 et se situait sous la gare de Dijon Ville. Après plusieurs années, elle a été déplacée dans nos locaux actuels, 11 chemin des carrières Bacquin. Nous possédons 2 réseaux: 1 réseau fixe époque 3/4 vapeur. 1 réseau modulaire, époque 5/6, de conception récente. Il représente une ville moderne, une grande gare en courbe imaginaire, nommée Bacquin lieu de notre salle de réunion. Ce réseau permet à nos adhérents de faire évoluer leurs matériels roulants. La section UAICF modélisme vous attend pour une prochaine visite.

Gilles Petiot responsable section modélisme

Contact Françoise Tourne ou site Internet



Azureva nous propose une sortie de 4 jours/3 nuits du 16 au 19 Mai 2022 à Fournols d'Auvergne

Le coût de ce séjour en bus serait d'environ 500€ tout compris

(hébergement, excursions, taxe séjour, assurance, bus) base de 35 personnes.

Programme dans journal de janvier. Possibilité d'échelonnement du règlement en 3 fois

Inscription dès réception

Contact Colette Cuillier ou site Internet

Jeudi 19 mai

de 13h30 à 18h

Inscriptions dès à présent de nombreux lots

Concours de boules

Stade des Bourroches à Dijon

Contact Alain Porcherot ou site Internet



Vendredi 20 mai

A la rencontre des Sabots de Vénus

Une journée dans le châtilonnais (2 ou 3 sites) guidée par Jean Claude Thevenez

Pique nique sorti du sac en cours de journée. Retour à partir de 17h30'

Rendez vous à Châteauvilain à 10h (Hte Marne) au parking du Supermarché

Covoiturage et horaires à préciser 15 personnes maxi

Inscription avant le mercredi 18 mai dès à présent auprès de Christiane Jouan 03 80 89 41 37



Séjour vélo au centre omnisport de Macon

Du mardi 24 au vendredi 27 mai 2022

Le coût du séjour est environ de 150 à 155 €,



Le séjour est en pension complète (nuits, repas du midi et du soir, petit déjeuner). Nous arriverons en matinée au centre le 1er jour et repartirons le dernier jour après le repas de midi.

Le tarif comprend la fourniture des draps, la taxe de séjour sans compter le transport des cyclos.

Nous réserverons un véhicule utilitaire pour le transport des vélos. Les chambres sont de deux lits avec sanitaire. Il est possible d'avoir une chambre individuelle avec un supplément de 16€ par nuit (leur nombre est

limité). Les conjoints ou conjointes ne pratiquant pas le vélo peuvent s'inscrire. Des visites seront organisées avec un partenariat de LSR Macon.

Les sorties vélo se feront sur la journée pour le mercredi et le jeudi avec repas tiré du sac, fourni par le Centre. Le mardi, nous roulerons que l'après-midi et le vendredi en matinée. Les voitures personnelles seront en sécurité dans une enceinte fermée. Le centre est placé en bord de Saône.

A proximité, un bassin multi-activités et un centre nautique avec 6 bassins. Les balades découvertes se feront pour l'essentiel sur des routes sécurisées ou pistes cyclables. LSR prend les inscriptions dès maintenant.

Nous les validons qu'avec le versement des arrhes de 70€. Règlement à l'ordre de LSR 21.

Contact Jean Belin : tél. 06 30 33 51 46

Le Samedi 21 Mai

Salle Prévert 14h

Loto

6€

Contact Colette Cuillier ou site Internet

Le Samedi 28 Mai

Salle Prévert 14h

Tarot-Belote

Contact Colette Cuillier ou site Internet

Mercredi 1er juin **Journée à la ferme de l'Affichot autour des Iris et des Pivoines à Annay/Serein + visite du village médiéval de Noyers sur Serein avec nos ami.es de LSR89.**



Visite de la ferme de l'Affichot le matin, au moment de la pleine floraison de ces fleurs. Un pique nique sorti du sac, puis visite de la cité médiévale de Noyers sur Serein l'après midi
Covoiturage et horaires à préciser

AMC

Inscription avant le lundi 30 mai dès à présent auprès de Mauricette Joyeux 03 80 92 20 84

Le Jeudi 2 juin

Marche solidaire

Gratuit



à Neuilly-les-Dijon

une boucle de 4 kms le long de l'Ouche vous sera proposée, encadrée par un animateur Randonnées. Après l'effort, le réconfort, un goûter vous sera offert à l'arrivée.
Venez nous retrouver même si vous ne souhaitez pas marcher, apportez des jeux...

Contact Françoise Tourne ou site Internet

Le Jeudi 2 juin

Cabinet de poésie générale par le TéATR'ÉPROUVète

Gratuit



À 18h30 dans les rues de Chatillon S/S **Durée 50'**

Tout commence par l'inauguration d'un cabinet de poésie car si les déserts médicaux se répandent, les déserts poétiques apparaissent également. Pour palier à cela, le TéATR'ÉPROUVète inaugure des cabinets de poésie générale dans toute la France. Les docteurs du cabinet consultent et formulent des prescriptions poétiques personnalisées. Leur humour et leurs mots soigneront tous les maux des petits et des grands.

Inscription dès à présent Danièle Bouquet 03 80 97 26 04 ou sur le site internet

AMC

Le Mardi 7 juin

Ensemble O. Elpmas. Moondog

21€

Auditorium à 20h00



Expérience de musique contemporaine dans une œuvre alliant électronique et chaleur acoustique (xylophone, viole, cithare, marimbo...)

Date limite d'inscription 7 mai. 10 places réservées.

Contact J.L. Salaün ou site Internet.

Le Jeudi 9 juin

« Histoire du sport ouvrier en Côte d'Or au cours du 20^e siècle »

Gratuit

Salle Prévert 14h00

Conférence Jean Belin

Le sport et le mouvement ouvrier ont eu des rapports très compliqués à leur origine. Le mouvement ouvrier investit pour sa part le terrain de sport avec un certain retard dans notre pays, non seulement au regard de la bourgeoisie, l'Etat et du clergé, mais aussi en comparaison avec d'autres pays européens. Cela tient en partie au fait que le sport, et même l'entretien physique, représente encore un « luxe » impensable pour beaucoup du point de vue matériel : coût, fatigue, rareté des moments de loisirs. Quant à l'achat d'une bicyclette par exemple, il représente environ 1650 heures de travail pour un ouvrier en 1893, et encore plus de 350 vingt ans plus tard.

L'impulsion va venir des partis politiques de gauche et des organisations syndicales ouvrières.



Contact Françoise Tourne ou site Internet

Le Samedi 11 Juin

Tarot-Belote

6€

Salle Prévert 14h

Contact Colette Cuillier ou site Internet

Le Mercredi 22 juin

Rencontre des adhérent.es et sympathisant.es de l'antenne

à partir de 11h à Sainte Segros

où Christiane L. nous accueille

Si vous avez des connaissances intéressées par notre association n'hésitez pas à les inviter

Covoiturage organisé en fonction des inscriptions

AMC

Inscriptions dès à présent Contact Gérard Berthenet ou site Internet



Le Vendredi 24 juin

Journée des adhérents et activités LSR21

11€

Au stade des Bourroches à 9h

Barbecue

2022 nous allons renouer avec cette journée d'activités solidaires et permettre des retrouvailles tant attendues.



Cette journée n'est pas encore finalisée mais nous pouvons dire qu'au programme pour ceux qui le désirent Il y aura de la randonnée, Expo mosaïque et peinture, du cyclo, de la pétanque, nos ateliers lecture/écriture, Qi gong, musique et mouvement, etc.

Contact Bruno Forest ou site Internet

Le Jeudi 7 Juillet**Sortie Solidaire**
Escapade entre Bresse et Dombes**Tarif 40€- 50€- 65€**
selon revenu**Voyage en bus**

Programme de la journée :

Circuit guidé à la découverte de la Bresse : fermes à cheminées sarasines Visite commentée de la ferme du champ bressan : ensemble architectural Déjeuner dans une ferme auberge
Visite guidée de la cité médiévale de Pérouges.**Horaires bus** 7h15 Palais des sports, 7h30 place Wilson, 7h50 Bourroches**Contact Colette Cuillier ou site Internet****Du Lundi 8 au vendredi 12 Août****Séjour à Lods****Tarif environ 120€ + transport**

Activités rando , vélo. Nous étudions la possibilité d'élargir , compte tenu de l'environnement du site de Lods, aux activités Mosaïque et peinture.

Séjour en cours de finalisation 25 places**Inscription dès maintenant**
Contact Max Genoud ou site Internet**Du samedi 20 au lundi 22 Août****Le Théâtre du Peuple à Bussang Tarif entre 150 et 170€ + transport**

« Par l'art pour l'humanité » est la devise inscrite de part et d'autre du cadre de scène pour marquer l'utopie humaniste et poétique qui fonde ce haut lieu du théâtre populaire. Classé monument historique depuis 1976, le Théâtre du Peuple est connu dans le monde entier pour son fond de scène qui s'ouvre sur la forêt. Mais la notoriété du lieu doit autant à la majesté du site qu'à la force et l'originalité des spectacles inédits qui y sont présentés. Depuis l'origine, acteurs amateurs et professionnels jouent ensemble l'été sur la scène de Bussang.

Nous attendons le programme.**20 places****Inscription dès maintenant****Contact Christiane Verset Moingeon ou site Internet****Du 18 au 25 Septembre 2022****Séjour SEV dans le Languedoc****410€****Village vacances VTF « Le Domaine d'Agde »****30-35 personnes**

Voici le programme :

Jour 1 – Dijon Agde

Jour 2 – Activités libres – découverte du Cap d'Agde en petit train

Jour 3 – Visite d'une Manade et la Cité d'Aigues-Mortes en petit train

Jour 4 – Balade à bord d'un bateau pour découvrir les côtes du Cap d'Agde et visite guidée de Sète

Jour 5 – Visite du marché d'Agde, promenade dans la vieille ville et visite du moulin à huile d'olives

Jour 6 – Visite d'un parc à huîtres (dégustation). Visite de Montpellier en petit train et arrêt à Frontignan dégustation du muscat

Jour 7 – Balade à pied au Mont St Loup et visite guidée de Pézenas

Jour 8 – Départ dans la matinée avec le pique-nique.

Le prix de base du séjour par personne est de 410€ auquel il faut ajouter : le transport, la taxe de séjour, l'assurance.**Une aide financière de l'ANCV de 180€ est attribuée suivant barème des impôts.****Contact Colette Cuillier ou site Internet****Voyages et séjours de la Fédération LSR**
Renseignements et fiches de voyages à nos permanences

Dans la continuité des rencontres réussies à EVIAN, à GRISSAN et à La PALMYRE le Conseil d'Administration de la Fédération a décidé d'organiser au

Village de Vacances AZUREVA à TREGUNC (29)
en CORNOUAILLES SUD**430€****Une RENCONTRE CULTURELLE OUVERTE A TOUS LES ADHERENT.E.S***** Du dimanche 25 SEPTEMBRE****au dimanche 2 OCTOBRE 2022 *****TourisTra**
VACANCES**CIRCUIT "BALADE DANS LES CINQ TERRES >**

LIGURIE/TOSCANE

EN 8 JOURS / 7 NUITS

**du 17 au 24 octobre 2022****8 jours 7 nuits****Paris, le lundi**

Groupe de 35 à 40 personnes	Groupe de 30 à 34 personnes	Groupe de 25 à 29 personnes	Groupe de 20 à 24 personnes
1 714,00 €	1 789,00 €	1 884,00 €	1 994,00 €

TourisTra
VACANCES**CIRCUIT "BALADE EN SERBIE/MONTENEGRO >**

UNE PREMIÈRE DÉCOUVERTE DES BALKANS

EN 8 JOURS / 7 NUITS

**DU 8 AU 15 SEPTEMBRE 2022****8 jours / 7 nuits****Paris, le jeudi**

Groupe de 35 à 40 personnes	Groupe de 30 à 34 personnes	Groupe de 25 à 29 personnes	Groupe de 20 à 24 personnes
1 502,00 €	1 547,00 €	1 602,00 €	1 682,00 €

Révolte? Révolution?

C'était il y a 500 ans en Allemagne... Mais quelle histoire !!!

Septembre 1522: Dans un pays de langue Allemande, Martin LUTHER, théologien, professeur d'université catholique (elles le sont toutes dans l'Europe occidentale) traduit en Allemand le Nouveau Testament et le fait éditer. Ce texte était jusque-là édité exclusivement en Latin, sous contrôle du Pape. Le Latin est la langue officielle de l'église catholique. A peine 3% de la population le comprend. Cette édition dans la langue du pays marque une révolution dans la culture occidentale. Elle fait suite à la parution, déjà en Allemand, de textes religieux qui vont se diffuser d'autant plus vite que l'abandon du Latin les rend accessibles à ceux qui savent lire: ils vont pouvoir découvrir par eux mêmes les principes fondateurs de la religion. Même si les lecteurs en Allemand ne sont qu'une petite minorité dans la population, ils peuvent réfléchir sur la manière d'appliquer ces principes et diffuser oralement ce qu'ils ont lu dans une partie beaucoup plus importante de cette population.

Environ 50 000 exemplaires de ces textes vont être imprimés en 50 ans. C'est considérable. Le premier livre imprimé, la Bible, en Latin, le fut vers 1450 avec des moyens techniquement limités. Cette diffusion en langue courante de ces textes religieux montre une différence troublante entre les principes écrits de la religion et la pratique de cette même religion imposée par les élites qui la dirigent. Une profonde crise culturelle va traverser le catholicisme hégémonique en Europe occidentale. Une religion « réformée », le protestantisme, alimentée par la lecture et l'analyse des textes va peu à peu gagner les territoires de langue Allemande mais aussi le pourtour de la mer Baltique, avec des conséquences politiques, économiques, sociales et politiques qui vont bouleverser toute l'Europe pour plus d'un siècle. Dans les territoires de langue Allemande, cette langue va devenir celle des actes officiels. Elle n'évoluera pratiquement plus depuis cette époque jusqu'à nos jours, si ce n'est l'abandon récent des caractères « gothiques » au bénéfice des caractères romains.



Mais surtout, en parallèle, un épisode de révoltes paysannes précédent va mettre à feu et à

sang ces territoires de langue allemande, ainsi que les actuelles Alsace, Franche-Comté, Suisse, Autriche jusqu'aux confins de la Hongrie. Ces événements restent dans l'histoire sous la dénomination de « guerre

des paysans ». Leurs théoriciens, leurs dirigeants combattants vont trouver dans cette religion nouvelle la justification des révoltes.



Thomas MÜNTZER reste le plus célèbre d'entre eux. On peut voir sa statue dans quelques villes de l'Allemagne actuelle. Friedrich Engels a consacré un ouvrage à ces événements: « La guerre des paysans en Allemagne », paru en 1850.

Les marxistes ont vu dans ces événements les prémisses des mouvements révolutionnaires européens de 1848 dont je vous avais parlé à l'occasion du centenaire de la Commune de Paris. Le livre d'Engels vient d'être réédité aux Editions Sociales, enrichi de notes critiques très intéressantes argumentées par les récents travaux des historiens sur cette période.

Je vais tenter d'éclairer votre lanterne en essayant d'être simple, ce qui n'est pas simple.



Le théâtre des événements: Le Saint Empire Romain Germanique, né du partage de l'empire de Charlemagne (vous le connaissez, celui là...) par ses trois petits fils survivants, au Traité de Verdun en 843. La partie occidentale va devenir la France, la partie orientale c'est notre Saint Empire. Quant à celle du milieu, la Lotharingie, elle finit par être absorbée par les deux autres après moult guerres, traités, mariages, guerres, traités, mariages...

Vers 1500, cet Empire couvre un gigantesque territoire: la quasi-totalité de l'Europe centrale, les actuels Pays Bas, Belgique, Suisse, Luxembourg, Alsace, Lorraine et une partie de l'Italie du Nord. C'est en réalité une mosaïque d'états princiers de langues germaniques plus ou moins puissants, en constantes rivalités, et de villes indépendantes économiquement fortes. Les guerres privées sont en principe interdites depuis 1495, mais... L'Empereur est un Prince élu roi par un collège de 7 Princes, 3 Archevêques, et 4 laïcs (laïc = non religieux) représentant les villes les plus importantes. Il dispose seul de l'usage de la force. Le Roi est ensuite sacré Empereur à Rome par le Pape, d'où la dénomination de « Saint Empire Romain Germanique ».

C'est Charles Quint qui est ce futur empereur depuis 1520. Il a été élu Roi en battant son rival: François 1er, roi de France, qui a tenté d'acheter les votes pour 400 000 écus (1,5 tonne d'or), mais Charles a mis 850 000 florins (2 tonnes d'or) dans la balance. Il sera sacré plus tard, en 1530. Outre les territoires déjà mentionnés, il règne également sur l'Espagne et ses récentes colonies américaines. Les deux souverains vont se livrer une guerre permanente, en particulier pour récupérer l'héritage Bourguignon, et en Italie du nord, mais c'est une autre histoire.

Par commodité, j'utiliserai le terme « Allemagne » pour désigner cet empire dans mon article.

Même si des évolutions sont visibles, la société reste encore fortement structurée selon le principe des trois « Ordres » définis au moyen-âge par l'Eglise, chacun d'eux jouant un rôle bien défini dans la société.

Les « Orateurs » prient, étudient, organisent la vie religieuse et indiquent la doctrine à suivre. Le catholicisme est la seule et unique religion, obligatoire même si on ne croit pas trop, ou un peu, ou à autre chose. Le clergé a le monopole de l'instruction et toute vie culturelle doit recevoir son aval... Le Latin en est la langue officielle ainsi que celle des actes écrits. L'Inquisition, véritable police morale, traque toute idée non conforme à la doctrine officielle établie par le Pape et fait la chasse aux croyances déviationnistes et aux pratiques rurales traditionnelles (guérisseur, jeteurs de sorts...) dont les femmes, les sorcières, potentiellement dangereuses, voyez cette... d'Eve, sont les principales victimes (la dernière est brûlée en France en 1670). Les dignitaires de l'Eglise n'aiment pas beaucoup les femmes...

Les « Laboratoires » travaillent pour faire vivre tous les autres et accessoirement eux-mêmes. Ce sont essentiellement des paysans, liés personnellement par le servage à la parcelle de terre qu'ils cultivent et appartenant au propriétaire de celle-ci. Le propriétaire, le Seigneur, dispose d'à peu près tous les droits sur le paysan et sa famille. Si le propriétaire vend la terre, la famille de paysan est vendue avec elle. Mais ce paysan peut appartenir à plusieurs seigneurs, si il cultive par exemple la parcelle de seigle de Machin, et qu'il bûcheronne le bois de Truc.



Cette société est toutefois en pleine mutation.

L'Eglise est en proie à des crises importantes. Le Pape, à l'origine Evêque de Rome cherche de plus en plus à affirmer son autorité sur l'ensemble de l'Eglise et à jouer un rôle politique en nouant de subtiles alliances avec les différents pouvoirs, quitte à aller au conflit avec leurs souverains. L'Eglise ne répugne pas à faire la guerre, souvent en utilisant le Prince Dugenu contre le prince Bidule.

La cour de Rome, luxueuse, est source d'intrigues entre les puissants prélats qui cherchent à affirmer leur influence. La personnalité même de certains papes est équivoque (les Borgia dans les années 1500). Et les élites intellectuelles instruites constatent de troublantes contradictions entre les pratiques traditionnelles et l'évolution de la société, par exemple l'invention et le développement du culte de Saints sensés guérir des fléaux (sécheresses, inondations, épidémies...). L'Eglise est riche, mais elle a de plus en plus de besoins pour se développer, entretenir son patrimoine, financer le train de vie de ses puissants. Pour récolter des fonds, elle invente le commerce des « indulgences » sensé financer la construction de St Pierre de Rome et payer les dettes personnelles du Cardinal Archevêque de Mayence: Vous payez une bonne somme et, quoi que vous fassiez, votre âme sera rachetée après votre mort ! Pratique, non ??? De plus, la Papauté peine à unir les Princes pour défendre le catholicisme contre le contre les visées expansionnistes de l'empire Turc dont la religion menace les marges de la chrétienté.

Quant au clergé du bas de l'échelle, le contraste est frappant: Ses membres, peu instruits, vivant souvent maritalement, au contact de la paysannerie ne vit pas mieux qu'elle.



L'ordre des combattants doit s'adapter à l'évolution des techniques guerrières: Les chevaliers, autrefois maîtres du champ de bataille sont devenus trop lourds, trop lents, et sont massacrés par une infanterie très mobile, équipée d'arcs puissants qui tirent rapidement des rafales de flèches meurtrières (en Octobre 1415, la chevalerie française embourbée à Azincourt est taillée en pièces par les fantassins archers anglais dix fois moins nombreux). Mais ces archers, il faut les nourrir et les payer, et quand ils ne le sont pas assez, ils se paient sur... les paysans. Et

comme ils sont licenciés une fois la guerre finie, ils forment des bandes qui pillent les villes et...les paysans. Autre souci: Les progrès de l'artillerie mettent à mal les fortifications: Il faut inventer une nouvelle architecture pour les forteresses, et tout cela coûte très cher. Seuls les plus puissants peuvent payer: Les Princes, qui renforcent ainsi leurs pouvoirs.

Non seulement ils ne disposent pas de leur liberté personnelle, mais les paysans voient en plus reposer sur eux la quasi totalité des impôts dus aux puissants. Le clergé se paie en nature sur les récoltes (la dîme), le reste revient au seigneur, qui prélève une taxe sur tout (ramassage du bois, pâture du bétail, passage des ponts, chasse, pêche...), même si des différences notables existent entre les différents états.

Les surfaces cultivées ont grandi et, en dépit des aléas climatiques, les rendements sont augmentés. La condition et le statut des paysans se sont malgré tout améliorés en



Occident: Le servage a beaucoup reculé, certains sont devenus fermiers voire propriétaires. Mais les territoires allemands sont, sauf rares exceptions, restés bien à l'écart de cette évolution: La grande majorité ne possède toujours rien. Beaucoup sont conduits à se louer à la tâche, à la journée ou à la saison. Le chômage les force à piller pour survivre...

De très violentes révoltes paysannes éclatent dès les années 1500, structurées, avec dépôt de revendications: En 1502, en Rhénanie (Strasbourg, Baden-Baden), la ligue du « Bundschuh » (textuellement « pacte de la chaussure ») réclame aux propriétaires religieux l'abolition du servage, le droit de chasse, de pêche, de ramasser du bois, l'effacement de toute autorité locale et seigneuriale, et tout ceci au nom des principes mêmes du catholicisme. Ils sont rejoints par quelques citoyens. La répression sera féroce, les révoltés torturés, mutilés, bannis ou pendus au bord des routes.

Les villes ont connu une spectaculaire expansion. Elles sont par excellence le lieu d'échanges avec la campagne environnante ou des contrées plus lointaines (foires) et les marchands sont structurés en Guildes. On y trouve les banques nécessaires au financement de l'activité économique. De nombreux artisans, bien organisés en Corporations, y

produisent les biens ou y fournissent les services indispensables: artisans maçons, tisserands, tanneurs, bouchers, charpentiers, tonneliers, puisatiers, aubergistes... Elles sont le siège des administrations diverses, des tribunaux, des notaires... et de leurs employés, toute une élite instruite qui a besoin de lieux de culture. C'est une véritable « bourgeoisie » qui commence à s'affirmer même si de nombreuses et féroces rivalités existent entre ses composants. C'est également dans ces villes que l'on trouve les ouvriers, et les divers employés de cette bourgeoisie montante.



Du fait de leur puissance économique, ces villes ont obtenu une autonomie certaine moyennant finances accordée par des Princes en quête de ressources. Elles sont administrées par les représentants de cette bourgeoisie qui s'élisent entre eux. Elles sont fortifiées et entretiennent une force armée salariée. Les dignitaires de l'Eglise y résident. Villes et établissements religieux disposent de droits seigneuriaux sur les paysans des alentours au même titre que les Princes: Leurs intérêts pourront diverger en cas de conflit.

La rupture va tout d'abord frapper le monde religieux. C'est Martin LUTHER qui va l'incarner. Il naît dans une famille de petits artisans de la ville d'Erfurt et se consacre à la vie religieuse, voie certaine d'ascension sociale pour les hommes d'origine modeste. Etudes universitaires, couvent à la règle très stricte, pèlerinage à Rome d'où il revient avec une vision très pessimiste du haut clergé, chargé en 1515 de cours à l'Université de Wittenberg.

La vente des indulgences le scandalise. En 1519, il publie une série de thèses pour dénoncer cette pratique et pour prôner par une Réforme catégorique un retour aux principes initiaux de la foi.



Ce moment d'histoire a marqué durablement l'aspect géopolitique de notre continent. Nous publierons la suite de ce mouvement dans une prochaine publication.

Jeff M



Le 24 mars, les Retraités seront dans la rue pour les pensions, la santé et les services publics

POURQUOI les retraités sont sacrifiés ?

- Pourquoi nos pensions « décrochent » chaque année et baissent régulièrement au regard du coût de la vie ? Pourquoi en 10 années avons-nous perdu près de 10 % du montant initial de nos pensions ?
- Pourquoi a-t-il fallu le scandale ORPEA pour que les médias s'intéressent à la situation des personnes très âgées dans les EHPAD, situation que nos organisations dénoncent depuis des années ? Pourquoi les résidents des EHPAD ont-ils été interdits d'accès aux urgences hospitalières au beau milieu de la pandémie, entraînant ainsi 34 000 décès parmi les 600 000 résidents des Ehpads, soit plus d'un décès sur trois constaté en France ?

- Retraités, nous sommes :
 - sciemment appauvris,
 - volontairement sacrifiés.

Ce que les retraités ne sont pas :

Ils ne sont pas un coût mais une richesse : les pensions qu'ils perçoivent sont un droit issu des cotisations versées au long de leur vie de travail et elles alimentent le dynamisme de l'économie.

Ils ne sont pas un problème sanitaire : le vieillissement, c'est la vie, il n'entraîne pas une perte de dignité du fait de la diminution des capacités physiques.

Nous ne l'accepterons jamais !

Le 24 mars 2022, nous manifesterons dans les régions et les départements pour dire notre colère et nos revendications. En pleine période électorale présidentielle et législatives, nos 9 organisations tiennent à imposer le social dans l'actualité et rappellent leurs revendications :

Pouvoir d'achat

- Retour à l'indexation de nos pensions sur les salaires ! C'est la désindexation, depuis 1987, qui a entraîné une baisse continue des revenus des retraités. Alors que les entreprises du CAC 40 ont enregistré 137 milliards d'euros de profit en 2021, que les grandes banques ont réalisé plus de 31 milliards d'euros de profit, il est inadmissible que des retraités perçoivent moins de 800 euros par mois.
- Rattrapage des pertes de pouvoir d'achat équivalent à un mois de pension par an.
- Pas de pension inférieure au SMIC !
- Annulation de la hausse de la CSG de 1,7 point décidée par le gouvernement actuel en 2017 !
- Rétablissement de ½ part fiscale supplémentaire pour les parents isolés, les veufs-veuves qui a été injustement supprimée !
- Amélioration des pensions de réversion versée aux conjoints survivants !
- Mettre fin à l'inégalité de salaires et de pensions entre les Hommes et les Femmes

Santé

La situation sanitaire des EHPAD est le résultat d'un sous-investissement drastique de l'Etat et des régions dans les établissements des retraités, ce que la création d'une 5^e branche autonome ne fera qu'entériner, faute de moyens suffisants en personnels et en dotations.

Aussi, nos 9 organisations exigent :

- La prise en charge de l'autonomie par l'Assurance maladie de la Sécurité Sociale et la création d'un grand service public de l'autonomie.
- La création de 300 000 postes dans le secteur médico-social, 200 000 dans les EHPAD et 100 000 dans l'aide à domicile.
- La création de lits d'EHPAD dans le secteur public pour faire face aux besoins et arriver à 1 soignant pour 1 résident alors que nous sommes à 0,63 actuellement.
- L'amélioration de la situation professionnelle des personnels médico-sociaux par une meilleure formation et de meilleures rémunérations.

La situation de l'hôpital public inquiète profondément les retraités car nous sommes persuadés que des milliers de décès auraient pu être évités si 1 700 postes n'avaient pas été supprimés en 2021 et plus de 100 000 autres dans la dernière décennie : on meurt du manque de lits de réanimations autant que de la COVID19 elle-même.

- Non aux suppressions de lits !
- Réouverture des services et des hôpitaux fermés pour des économies budgétaires !

Les droits et les services publics

Les Retraités sont des citoyens comme les autres : ils veulent vivre, vivre dans la dignité et le respect de leurs droits, avec des services publics de proximité : droit d'accès aux soins, aux transports, aux services sociaux, aux services des Impôts, etc.

Nous avons droit à une pension permettant de faire face au coût de la vie qui explose actuellement et à un logement digne et adapté.

Nous refusons la dématérialisation à outrance des relations avec les administrations et les services : Non au tout-internet ! Près d'une personne sur quatre n'a ni ordinateur ni tablette, il faut avoir la possibilité de rencontrer un agent, d'avoir un accompagnement.

**Malgré un contexte anxiogène (pandémie et Ukraine),
les Retraités n'accepteront pas de payer le prix des sacrifices annoncés.**

Le **24 mars** dans toutes les régions de France avec nos organisations syndicales et associatives, toutes et tous dans la rue pour imposer le social dans l'actualité, pour dire à tous les candidats : Les Retraités sont des citoyens, ils sont en colère, ils veulent être entendus et voir leurs revendications satisfaites !

En avant le 24 MARS !

**En Côte d'Or, à DIJON départ de la manifestation,
14H00 Place WILSON.
Fin de la manifestation : Place de la République**

Imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique

